

# le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION,

VAL-BRILLANT.

## LOISIRS: financement

Afin d'apporter une aide financière au projet loisir le Comité des Loisirs a organisé un super tirage, le plus gros qu'il y ait eu à Val-Brillant soit pour la somme de 10 000,00\$. Au total 17 prix seront remis le 2 janvier 1981 à l'occasion de la première soirée dansante de l'année. Chaque billet donnera droit au tirage d'un seul prix. Donc il y aura 17 gagnants et chaque billet donnera 17 chances.

Voici les prix en ordre de valeur.

Une moto neige "Bombardier Citation"

Deux Equipements de Ski Alpin

Deux bicyclettes 10 Vitesse

Deux Chaises bercantes (fabriquées à "Val-Brillant")

Quatre paires de Raquettes.

La valeur totale de tous ces prix est de 5 000,00\$

Les billets seront en vente prochainement. Ils seront vendus par les membres du Comité des Loisirs au prix de 5.00\$ le billet, trois billets pour 10.00\$. 2 000 billets seront vendus pour un montant total de 10 000\$

Quelques uns des prix seront en démonstrations chez nos commerçants et des billets pourront également, être disponibles à ces endroits.

Aidez les loisirs et demeurez en forme.

Bonne Chance  
Jean-Guy Boulianne

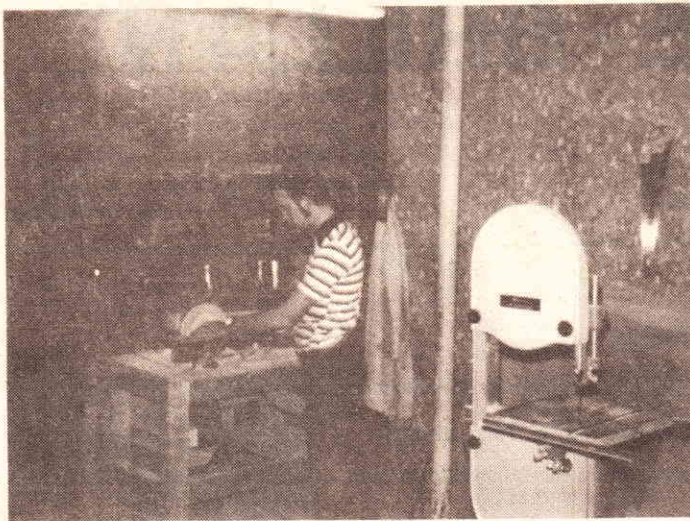


**ce mois:**

- La Relève.....2
- On bouge.....3
- Des orientations....5
- Règlement de construction.....6
- Historique fermières.....10
- Gens de chez-nous..12
- Les petites créances....13
- Loisirs de demain..14
- Les Voix de la Vallée....15
- \*\*\*\*\*
- Ce mois: un supplément

PAPETERIE

# page deux



Michel Côté, à l'oeuvre sur l'une des machines de l'atelier.

## AIDONS UNE ENTREPRISE DE CHEZ-NOUS

Le Comité "La Relève" qui maintient l'atelier de rénovation de meubles ouvert depuis janvier 1980 a des difficultés financières pour payer l'entretien soit, assurances, taxes, chauffage et réparations mineures qui s'imposent. Quatre personnes trouvent leur salaire et paient leurs bénéfices marginaux mais ne peuvent contribuer à l'entretien.

Vu qu'aucun palier de gouvernement ne peut nous aider financièrement et techniquement, on fait appel à la générosité de donateurs à qui on promet l'anonymat si désiré. Les dons de \$1.00 et plus seront acceptés chaleureusement et nous encourageraient à continuer le même service.

Comité "La Relève"

## LE PIERRE BRILLANT

Publication:  
JOURNAL DE  
VAL-BRILLANT  
9A St-Pierre Ouest  
Val-Brillant  
\*\*\*\*\*

### Rédacteur

Marcel Auclair  
Adjoint

Gabriel Auclair  
Rédaction

Nicole Beaulieu  
Jeannine Caron  
Yolande Perron  
Françoise Turcotte  
Cérard Ouellet

### Photographie

Elisabeth Lévesque

### Collaboration

#### spéciale

Alberte Beaulieu  
Anne de Billy  
Marie Paule Lauzier  
Richard Sirois

### Production

André Bélanger  
France Caron  
Irène Lebel

Martine Perron  
Lynda Côté

Guyline Tardif

### Distribution

Gilberte C. Lévesque  
Denise Turcotte  
Françoise Turcotte  
Valère Turcotte

### Publicité

Marcel Auclair  
Impression

Impression des  
Associés  
212 Cathédrale  
Rimouski

tirage: 600 copies  
abonnement: \$5.00  
par année  
prix à l'unité: 0.30

Dépot légal:

Québec

4 ième trimestre '80

\*\*\*\*\*

# on bouge ...

## CONSEIL DE PASTORALE:

Dimanche le 14 septembre 1980, notre Conseil de Pastorale paroissial (C.P.P.) a assisté avec notre curé, aux Assises Diocésaines de Pastorale à Rimouski. Les vicaires généraux (les abbés Benoit Hins et Raynald Deschênes), ont présidé la rencontre en l'absence de notre Archevêque Mgr. Ouellet, qui était absent à cause de maladie.

Le thème pour l'année 1980-81 qui a été préparé par Mgr. Ouellet et le Conseil Diocésain de Pastorale, est un complément aux deux autres années passées: -Priorité 78-79 "QUELQU'UN NOMME JESUS" Chercher Jésus partout dans nos vies. -Priorité 78-79 "ETRE CHRETIEN CA ENGAGE" S'engager à le reconnaître, l'accueillir et l'aimer.

-Priorité 80-81 "AU COEUR DE NOS JOURS, FETONS JESUS"

Ce Jésus que l'on s'est efforcé de trouver partout, de le reconnaître, cette année on doit le fêter, dans nos célébrations, dans nos vies, à l'école, à la maison, dans nos associations, même au conseil municipal, etc.

-Prenons le temps d'accueillir Jésus en nos frères.

AU COEUR DE NOS JOURS, FETONS JESUS

Françoise Turcotte  
Membre Conseil de Pastorale .

## "LA RELEVE"

L'atelier "La Relève" ouvre ses portes le 20 octobre prochain.

Nous continuons les mêmes activités soit, rembourage, décapage, vernissage et réparation de meubles.

Vous êtes toujours les bienvenus que

ce soit pour vos réparations ou pour nous rendre visite.

Pour renseignements, communique au No. Tél: 742-3351

La Direction.

## CLUB DE L'AGE D'OR ST-PIERRE DU IAC

Dimanche le 28 septembre 80. Ouverture des activités de l'Age d'or, par une soirée pour souligner les anniversaires de naissances des membres, pour les mois de juillet et août. Un vin d'honneur avec goûter fut servi. Jeux, danse et prix de présence agrémenta la soirée.



La soirée débuta par un spécial: La Présidente Mme Alma Roy a voulu rendre hommage aux fondateurs du Club de l'Age d'Or, en présentant une belle photo encadrée, des membres du premier bureau de direction de notre Club. Ce cadre a été remis au premier Président M. Auguste Côté, qui le fit placer au mur du local. Ensuite, a été remis à M. Adrien Pelletier deuxième président, une plaquette souvenir avec les noms inscrits des

Suite à la page 4

**MADELEINE R. LAVOIE**

EPICERIE LICENCIÉE

BIÈRES VINS

ouvert:

8h à 23h

742-3322

**Mme Armand  
D'Amours**

TISSU A LA VERGE  
ET  
A LA LIVRE  
LAINE

VAL-BRILLANT

742-3561

**AGATHE TURGEON**

VAL-BRILLANT

5

742-3490

10

15

Cadeaux,  
Epicerie, Jouets,  
Articles de pêche.

# editorial

## LES ELECTIONS MUNICIPALES:

Au début de novembre, comme à toutes les années, les électeurs de St-Pierre du Lac et de Val-Brillant seront appelés à voter leur choix parmi les postulants au conseil municipal.

La tâche de conseiller municipal devient de plus en plus difficile dû aux nombreux changements qui sont intervenus dans la vie municipale tant régionale que paroissiale. En plus de la grande disponibilité qu'elle demande de la part des élus (nombreuses réunions, séances d'information, etc...), elle exige certaines connaissances et la capacité de comprendre toutes les facettes de ces nouvelles lois municipales.

Aujourd'hui, le conseiller municipal doit travailler en équipe à faire progresser sa municipalité. Il doit être en mesure de fixer les objectifs à atteindre, de résoudre les problèmes présents et surtout de prévoir ceux qui pourraient survenir dans l'avenir. Il doit planifier le développement de sa communauté, trouver les meilleurs moyens pour l'atteindre et prendre les décisions les plus justes.

Si jadis les postes de conseillers municipaux et de maire étaient des positions honorifiques, aujourd'hui ces fonctions exigent d'eux d'être les planificateurs de l'avenir, les organisateurs du devenir de la communauté et les leaders du développement.

Pour les électeurs, leur devoir de citoyen ne s'arrête pas seulement à aller voter; ils doivent en plus choisir le candidat le plus apte à accomplir ces nouvelles tâches qui sont dévolues aux conseillers municipaux. Leur choix doit porter sur les personnes habilitées à prévoir, à organiser et à diriger les destinées de nos deux paroisses.

Nous souhaitons que les futurs élus soient en mesure de répondre aux nouvelles exigences de la tâche. Nous invitons ceux qui seraient tentés de postuler que pour la position à laisser à ceux qui sont véritablement capable le rôle de bâtir notre communauté.

Marcel Auclair

## CLUB DE L'AGE D'OR...

donateurs et des bénévoles qui ont travaillé pour ériger le local de l'Age d'Or et le Centre Communautaire. Cette plaquette a aussi été placée au mur du local.

Les activités de notre Club vont se continuer tous les dimanches.

Jeux de cartes, chants, danses et prix de présence. Bienvenue à tous.

Amicalement vôtre,

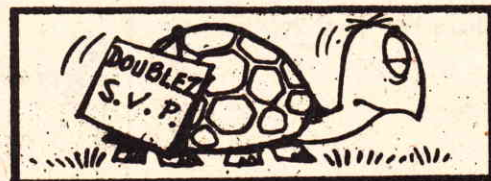
Françoise Turcotte.

## OPINION DU LECTEUR

Vous êtes invités à émettre des opinions sur les sujets de votre choix (politique, religion, éducation, affaires municipales, projet, etc...)

ADRESSEZ VOS ARTICLES A:

"LE PIERRE-BRILLANT", C.P. 67 Val-Brillant, P.Q., GOJ 3L0



# dossier

## DES ORIENTATIONS A L'HORIZON: SI NOUS VOULONS.

-Suite à l'éditorial du mois dernier signé par M. Marcel Auclair et titré "Ou s'en va Val-Brillant", d'emblée je crois devoir souligner l'exactitude de ses propos.

Certes, Val-Brillant a baissé beaucoup sa population, perdu des services, laisser passer un moulin, mais pour mieux comprendre (car il faut comprendre pour en-rayer la source du mal) il faut regarder ce qu'a été l'évolution de tout le comté depuis les dix dernières années. "Val-Brillant à la dérive" un peu à l'image du comté, un peu à l'image de l'Est du Québec, et un peu à l'image du Québec vis-à-vis de l'Ontario.

Je n'apporte pas ces arguments pour nier l'évidence. Seulement, dans l'analyse d'un constat, il importe de mesurer et de quantifier certaines données comparatives susceptibles d'aider, les lecteurs tout au moins, à mieux comprendre, à mieux saisir.

Les gens de Val-Brillant ne sont pas plus fous que d'autres. Ce n'est pas de chanter non plus que nous sommes plus gentils, plus beaux, mais au moins égaux.

Se laisser donner des complexes sans réagir ne vaut pas plus qu'un plan de travail théorique. En aménagement comme en développement, les esprits chauds doivent se tempérer et faire preuve d'intelligence. M. Auclair nous a démontré des belles connaissances en "management", si l'on applique ses concepts nous nous retrouvons pratiquement avec la loi 125, loi sur l'aménagement de l'urbanisme.

Toutefois, j'aimerais encore là amener certains points de précisions. Jamais le Conseil de comté de Matapédia tracera pour une municipalité ses propres orientations.

Ce serait outrager l'esprit même de la loi 125 qui stipule que l'aménagement est une fonction partagée entre 3 paliers de gouvernement: provincial, régional, municipal.

Pendant, le Conseil de Comté doit tracer les grandes orientations de la région auxquelles toutes les municipalités doivent s'y conformer. Toutefois, les corporations municipales devront elles aussi identifier leurs orientations notamment au niveau du développement urbain, des investissements collectifs et des vocations. Ce travail ne se fera pas de l'extérieur, mais bien par et pour nous, car tout aménagement implique des coûts et à Val-Brillant comme ailleurs ce sont les citoyens qui payeront la note à la toute fin.

Cette démarche nous devons la prévoir et en ce sens, l'éditorial de M. Auclair témoigne l'urgence d'agir. Il faut impliquer nos citoyens davantage dans ce processus de planification. La politique municipale est le premier palier de gouvernement auprès des citoyens. Si savoir diriger c'est voir loin, politique veut dire peuple. En ce sens, elle est l'affaire de tous et elle doit impliquer le plus de monde possible. Avant de consulter il faut d'abord informer; nos assemblées de Conseil sont l'exemple de l'intérêt de notre population.

Posons-nous la question, quant à savoir, où les dirigeants puisent-ils leur dynamisme? Ils vont cueillir leur motivation auprès de leurs citoyens et chercher les réponses chez ces derniers.

L'auto-critique, l'examen de conscience ou la remise en question sont des expressions faisant appel à une valeur celle de se dé-

Suite page 7

## GARAGE

### Louis Savard

**spécialités:**

▶ DEBOSSAGE

▶ PEINTURE

742-3333

A VENDRE

# les affaires

## REGLEMENT DE CONSTRUCTION

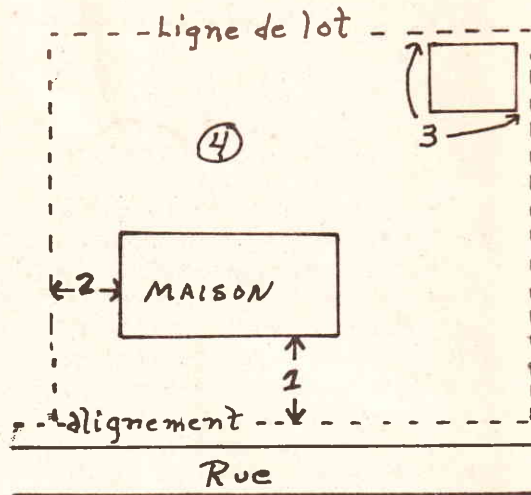
Devant les difficultés rencontrées dernièrement par le Conseil municipal du Village de Val-Brillant au sujet des constructions ce dernier tient à mettre au point les différents items du règlement de construction en vigueur dans le village.

D'abord et avant tout, il est essentiel de demander un permis de construction avant et non pendant ou après la construction. Cette demande doit être faite sur la formule prescrite disponible au bureau de la municipalité. Noter que l'inspecteur des bâtiments peut en tout temps arrêter les travaux en cours si un permis n'a pas été demandé ou si ce permis n'est pas affiché.

Il ne s'agit pas seulement d'avoir un permis, encore faut-il se conformer aux règlements régissant la superficie des bâtiments, la hauteur, l'alignement, les cours de côté et d'arrière. Vous trouverez ci-joint un résumé graphique des principaux points.

Ce résumé s'applique à toute nouvelle construction ou à tout agrandissement. Bien que les maisons construites avant l'entrée en vigueur du règlement conservent leur droit acquis, les articles concernant l'entretien des propriétés, la disposition des affiches, annonces, les agrandissements, les revêtements muraux ou du toit, etc..., doivent être respectés.

En cas de doute concernant le règlement de construction, les autorités municipales, particulièrement le secrétaire-trésorier sont en mesure de fournir tous les renseignements afin que votre construction/réparation soit conforme au règlement.



Les numéros sur le graphique réfèrent aux items suivants:

1. Le bâtiment principal doit être à au moins 25 pieds de la ligne de l'alignement prescrit par règlement municipal.
2. Le bâtiment principal et ses accessoires doivent être à au moins 8 pieds de la ligne du lot, d'un bord ou de l'autre.
3. Un bâtiment secondaire doit être à l'arrière du bâtiment principal, ne pas couvrir plus que 8% de la surface du lot. Il doit être à au moins 1 pied des lignes de lot.
4. La cour arrière doit avoir une profondeur d'au moins 25% de celle du lot.

*marcel Auclair*

## LA LOI 125: LE PLAN D'URBANISME DE VAL-BRILLANT

A la réunion du conseil municipal de Val-Brillant tenue le 6 octobre courant, il a été donné lecture d'une lettre du maire de la Paroisse, M. Richard Sirois, lequel invite le conseil du Village à une rencontre préparatoire en vue de la confection du plan d'urbanisme prescrit dans la loi 125.

# municipales

## DES ORIENTATIONS (suite)

passer. Personne n'est le sauveur de personne, une collectivité peut cependant se sauver si elle le veut bien. Au Québec un vieux dicton dit "on a les hommes politiques qu'on mérite", faisons donc en sorte que ces derniers soient plus motivés et éclairés. Si par après l'incompétence est reconnue alors remplaçons les hommes et femmes dirigeants par d'autres. C'est cela à mon avis la politique pour les citoyens, à savoir que la force d'une institution se trouve entre les mains de la majorité. Donc, la première orientation pour Val-Brillant serait l'implication de ses gens.

Enfin, je précise quelques points de réflexion en ce qui concerne certaines avenues possibles pour le mieux être collectif. Val-Brillant doit protéger son lac et ses terres agricoles; mettre en valeur ses 2 richesses en élaborant un plan d'action en ce sens; tracer son périmètre d'urbanisme dans le but de rentabiliser davantage les Services collectifs. Au niveau de l'administration municipale on pourrait prévoir, entre les 2 municipalités, des ententes quant à l'utilisation de certains services en commun tels: le secrétariat (pourquoi 2 secrétariats?), l'entretien des chemins d'hiver, la cueillette des déchets, la gestion d'un seul dépôt en tranchée, le service d'incendie, etc...

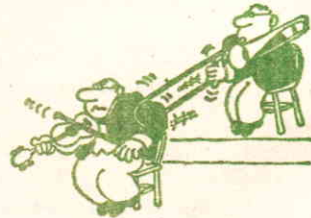
Il y a dans cela des défis, ils sont à partager et à relever.  
Bienvenue à tous,  
Richard Sirois  
Maire de St-Pierre du Lac

## Suite de la Page II... ECOLE D'AUJOURD'HUI...

était moins contestée qu'aujourd'hui. Donc à partir de débuts très modestes, Mlle Rioux a su rester à la hauteur du niveau d'enseignement demandé, en se recyclant régulièrement pour obtenir 14 ans de scolarité. En 1936, lors de sa première année d'enseignement, elle avait un salaire de \$15.00 par mois; par la suite, vers 1940 la présidente de l'Association des professeurs", Laure Gaudreau réussit à faire augmenter le salaire des institutions à \$300.00 par année.

Mlle Rioux a su conserver même dans sa retraite qu'elle a du prendre en 1971, une grande activité et s'intéresse particulièrement aux voyages. Elle a visité plusieurs pays étrangers, Terre Sainte, Rome, Portugal, Espagne, France et Hollande. Elle arrive tout dernièrement d'un voyage dans l'Ouest Canadien. Mentionnons pour terminer que Mlle Rioux eu l'honneur d'être décorée deux fois par le "Département de l'institution Publique", de plus reçues plusieurs primes attribuées à l'institutrice la plus méritante.

Nicole Beaulieu



## carte d'affaire

**marielle** DENTUROLOGISTE  
**claveau** VAL-BRILLANT  
742-3268

**Jules inc.** CONTRACTEUR  
**Fournier** GENERAL  
VAL-BRILLANT 742-3227

**CHARLES ST-AMAND**  
**Fer Ornemental**  
VAL-BRILLANT 742-3225

**CLAUDE MALENFANT**  
**Snap-on**  
R.R.2 VAL-BRILLANT  
742-3517 742-3541

# les gourmets

## CARRÉS AUX ANANAS

- 2 c. à table de sucre
- 2 c. à table de beurre
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- ¼ c. à thé de sel
- 2. oeufs
- 1 tasse de farine
- ½ tasse de sucre granulé
- 1 boîte de 15 onces d'ananas écrasés
- 2 à 3 c. à table de coco rapé

Battre le sucre et le beurre jusqu'à ce qu'ils deviennent crémeux.

Ajouter les jaunes d'oeufs.

Battre jusqu'à ce soit mousseux.

Ajouter la farine, poudre à pâte et le sel.

Le mélanger deviendra granuleux et sec.

Verser cette pâte dans un moule 8 X 8.

Etendre sur la pâte la boîte d'ananas.

Faire une meringue avec les blancs d'oeufs.

Ajouter la noix de coco.

Etendre sur les ananas.

Cuire à 325° de 30 à 35 minutes.

Laisser refroidir et couper en carrés.

Marie Paule Lauzier.

### LA PENSÉE DU MOIS

"Notre vie vaut ce qu'elle  
nous a coûté d'efforts."

-Mauriac

### LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

**742-3539**

Spéciaux e  
du jeudi a  
inclusiv

EPICIER

GA

VOTRE  
RENDEZ  
QUOTI

MARCHÉ LIZ

Bière e

742

5, rue St-P  
Val-Brillant

OBJETS A V

LOCAL A I

TARI

\$1.00 Petite

\$2.00 Remerc

S'adresser à:

Mme FRANCOIS

742-3



# meli-melo

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES.....

## NOUVELLES:

Décès: Le 21 septembre 80 est décédé M. Antoine Paradis 84 ans 5 mois, époux de Yvonne Bélanger. M. Paradis était un vétéran des deux dernières guerres, soit 1914-18 et 1939-45.

-Le 30 septembre 80 est décédé M. Jean-Luc Anctil 68 ans, fils de feu M. Joseph Anctil et de feu Elise Pelletier.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Naissances: -Marie-Josée née le 10 septembre fille de M. & Mme Michel Côté (Cécile Pelletier). Ses parrain et marraine seront M. & Mme Jean-Guy Pelletier (Marianne Pelletier) de Hauterive, oncle et tante de l'enfant. -Daniel né le 11 septembre, fils de M. & Mme Noël Cloutier (Rollande Vailancourt). Ses parrain et marraine seront M. & Mme Joseph Cloutier (Jeannine Rousseau) oncle et tante de l'enfant. Félicitations aux heureux parents!.

Jubilés sacerdotaux: Le 20 juillet 80, tout Val-Brillant était en fête à l'occasion des jubilés sacerdotaux de deux fils de la paroisse, soit les Abbés Caron: L'Abbé Jean-Baptiste Caron 45 ans de sacerdoce et son neveu l'Abbé André Caron 25 ans de sacerdoce. Hommages et félicitations à ces deux vénérés Jubilaires.

## ANNONCES:

A vendre: Terrain de 60' x 65', sortie sur la rue St-Michel. Prix \$600.00 Pour information; Tel. 742-3719

A vendre: Chalet meublé à Ste-Florence (peut-être déménagé) 15' x 24' environ, prix \$2000.00, construction de 3 ans seulement. Pour information s'adresser à André Gagné Tel: 742-3884

Achèterais: Un poêle à bois ou bois et huile (pas trop gros) en bonne condition Tél: 742-3352.

Attention Vétérans de V.B.: Les années 1939-45 ont amenés plusieurs des nôtres dans le conflit. Plusieurs sont revenus indemnes, d'autres handicapés. Certains sont pensionnés, d'autres ne le sont pas. Vétérans de V.B. et des environs, vous avez peut-être droit à une pension. Rencontrer: Regroupement pour les Droits des Anciens Combattants du Québec. Pour information. Tél: 742-3352 Colombe Fournier.

Remerciements: Au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier  
A.C.L. G.C.P. D.L. FRANCOISE TURCOTTE

VENDRE?

LOUER?

FS  
es Annonces  
iments

E TURCOTTE  
831

## SALON FRANCINE

coiffures modes  
traitements capillaires

Mme Francine Santerre, prop.  
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

A VOTRE SERVICE: **742-3740**  
mardi-jedi 9 à 18h  
mer-vend. 9 à 21h  
samedi 7 à 15h

# histoire

## HISTORIQUE DU CERCLE DES FERMIERES (suite du mois précédent)

Le cercle doit remercier ses collaborateurs, on note un montant de \$4,00 versé à M. Jules Rinfret pour aider à l'organisation d'un pique-nique annuel. A cette même réunion, une somme de \$2,00 est souscrite pour payer l'adhésion de notre Cercle à la fédération du comté de Matane.

Le 29 janvier 1941, Mme G.-H. Nolin est désignée pour organiser une partie de cartes. Le Cercle a besoin de renflouer ses coffres, il y aura donc à cette soirée, tirage d'un sac de farine et d'un sac de sucre. Des billets ont été vendus à cet effet. La population a bien répondu et ce fut un succès.

Il est surprenant de constater qu'à cette époque les personnes-ressources n'étaient pas si rares, et pour cause, la mise sur pied d'un orchestre n'est pas une mince tâche et c'est pourtant ce qu'ont décidée nos Fermières lors d'une réunion, le 6 octobre 1941. Qui allait donc prendre en charge cette équipée? Mlle M.-L. Samson, excellente musicienne qui travaille à la formation musicale de plusieurs enfants, fut désignée et l'on vota un montant de \$16,00 aide financière nécessaire afin de jeter les bases de notre premier orchestre. Comme il faut prendre grand soin de nos instruments de musique, le 5 juin 1945, le conseil propose l'achat d'une couverture de laire pour protéger notre piano qui est dans la salle paroissiale. En plus de ce piano, le Cercle possède comme biens immobiliers, un métier double et l'on projette l'achat d'un métier simple.

Le 7 mai 1946 Mme F.X. Michaud est élue présidente du Cercle. Elle y sera pendant 25 ans. Elle sera aussi présidente de la Fédération No 2 pendant 20 ans et siègera comme conseillère, pendant de nombreuses années au Conseil Provincial. Elle fit des démarches jusqu'à Ottawa même pour présenter une requête appuyée de centaines de signatures demandant un drapeau canadien. Le Premier Ministre canadien était l'Honorable Louis St-Laurent.

Le 9 décembre 1954, Mme F.X. Michaud fit une démonstration aux Fermières réunies en assemblée, de la confection de "piqués" pour les malades. Nos dames apprennent vite puisqu'à cette même réunion, trente

piqués furent confectionnés. Soulignons que 65 piqués furent envoyés la ligue anticancéreuse, le mérite en revenait à Mme Michaud et à Mlle Marguerite Côté.

Un fait est mentionné dans nos annales. La naissance des jumelles de M&Mme Paul-Emile Couture. Ils sont déjà parent de 7 enfants. Il est proposé au Cercle des Fermières d'offrir un cadeau aux parents Couture. C'était en novembre 1955.

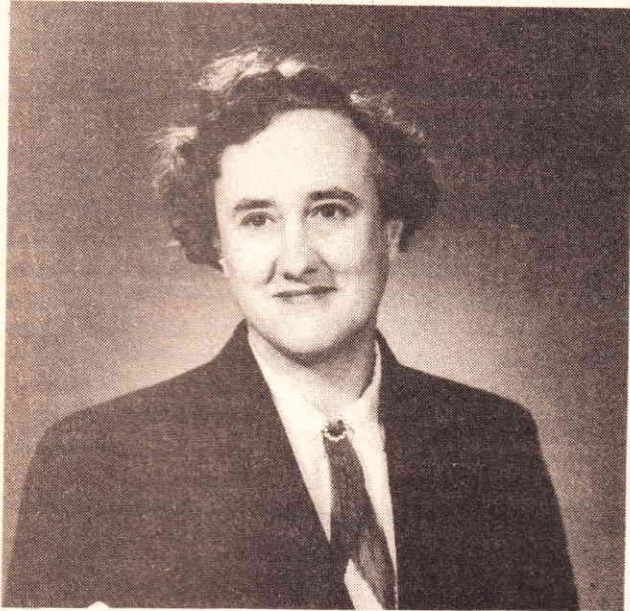
Un beau jour un représentant de compagnie propose aux Fermières de faire l'acquisition d'un service de vaisselle de 156 morceaux. C'est très simple, il s'agit de fournir 100 preuves d'achat de la valeur de 100 sacs de 100 livres de farine. Le défi est relevé et la vaisselle est bientôt propriété du Cercle. En attendant de posséder des armoires, deux dames acceptent de prendre le précieux butin chez elles.

Quelques années plus tard, on décide de vendre le piano pour la somme de \$55,00 et l'on remet l'argent à M. le curé Langlois. En 1965, le Cercle des Fermières de Val-Brillant fête son 45<sup>e</sup> anniversaire de fondation, mais les activités n'en sont pas réduites pour autant, elles acceptent de faire gracieusement les aubes des enfants de chœur. Il est bon pour la communauté paroissiale de pouvoir compter sur un groupe de personnes compétentes et dévouées qui prennent en charge l'organisation de repas ou de goûters à l'occasion de fêtes paroissiales comme ce fut le cas en juin 1966 alors que le Congrès des Amicales Maristes se tenait à Val-Brillant. Combien d'autres célébrations communautaires purent être pleinement réussies grâce à leur concours.

Les Fermières se regroupent régulièrement au niveau régional, elles traitent différents sujets sous la direction de techniciennes telle que Mlle Céline Martin. Le conseil délègue aussi chaque année une représentante au Congrès Provincial. Cette dernière doit soumettre un rapport à son retour.

(Suite à la page 16)

# gens de chez-nous



## ECOLE D'AUJOURD'HUI ET D'AUTREFOIS

Qui pouvait nous parler le mieux de ce sujet, tellement controversé aujourd'hui, l'enseignement actuel en comparaison avec celui d'autrefois. Mlle Jeanne Rioux l'a fait ce métier durant 35 ans, à vrai dire, c'est l'expérience de la vie, la sienne et celle des ses élèves. Ce n'est pas une mince affaire, imaginez des enfants qui l'ont accompagnée durant cinq, six, sept, huit et même neuf années consécutives dans la même école, partageant parfois les mêmes joies, les mêmes peines, les encouragements et les déceptions qui appartiennent à ce milieu étudiant. Mlle Rioux s'est donnée corps et âme à cette tâche nous en sommes certains et comme elle dit, elle aurait pu continuer ce travail pendant plusieurs années encore, c'est dommage que les gens ne puissent prendre leur retraite que quand ils

le désirent.

Mlle Rioux nous parle simplement de sa vocation d'institutrice qu'elle aimait beaucoup et elle nous confie ceci: "Toutes ces années m'ont permis d'évaluer à sa juste valeur, l'instruction d'hier et d'aujourd'hui. Je ne suis pas prête à blâmer ni l'une ni l'autre, chacun à son bon, mais je préfère l'enseignement d'autrefois. Même si à l'école des rangs nous enseignions à plusieurs degrés, ce que nous y apprenions était bien ancré dans l'esprit, surtout l'étude par coeur. Sur ce je dois mentionner ici l'enseignement religieux qui est primordial, nous y apprenions peut-être pas toutes les matières que l'on impose aujourd'hui, mais vous admettez comme moi que dans ce temps-là, on y voyait des gens instruits quand même: prêtres, docteurs, avocats, notaires, etc... Présentement, comme je le précisais plus haut, je n'ai rien contre cette méthode d'enseignement, sauf que les nombreuses matières que l'on enseigne ne peuvent être approfondies puisqu'à mon avis, le programme est trop chargé, et c'est la vitesse toujours. Où cela nous conduira-t-il? Est-ce que la jeunesse sera mieux formée, tant au point de vue religieux que profane? je ne sais pas, j'endoute. Notre langue française sera-t-elle mieux parlée et mieux écrite, Notre religion mieux comprise et appréciée?" Voilà le point de vue de cette institutrice qui a connu les écoles froides, les bas salaires et bien d'autres difficultés attachées aux temps anciens. Mais c'est quand même avec amour et émotion qu'elle en parle. Elle nous dit aussi que, même si elle avait la visite de l'inspecteur d'école deux fois par année, elle avait la liberté d'enseigner à sa façon et à son rythme personnel. Il y avait aussi le fait que c'était plus facile de garder l'autorité qui d'ailleurs

Suite à la page 7.



SERVI



**FERNAND COTE**

**ÉPICERIE LICENCIÉE**

**BOUCHERIE**

**742-3281**

**VAL-BRILLANT**



**Spécialités:**

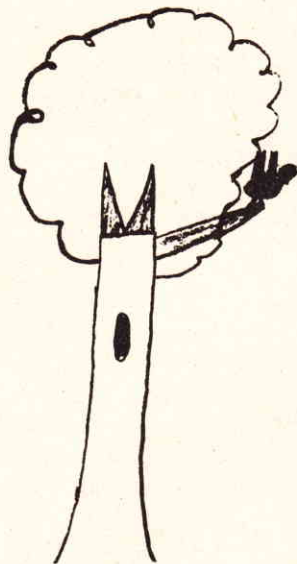
◆ **fondue chinoise**

◆ **rosbeef du Roy**

◆ **steak du Roy**

◆ **POULETS BAR-B-Q**

# la page des jeunes



Texte et dessin:  
Rock Vallée  
10 ans, 5e année



## CET AUTOMNE

Cet automne, j'irai à la chasse.  
J'apporterai mes pommes,  
Mon père lui son cognac.  
Dans les bois, nous marcherons.  
Vers le ciel, nous regarderons.  
Les bruits, nous écouterons.  
Le gibier, nous tirerons.  
Mon père portera le fusil,  
Moi les munitions.  
S'il fait beau, et si la chance  
nous sourit,  
Nous rentrerons champion.

## SOLUTION DES JEUX DU MOIS DERNIER

La bonne fin: 1-bedeau 2-gâteau 3-jumeau 4-rameau  
5-museau 6-râteau

Mots croisés illustrés: 1-tu 2-rai 3-art 4-rareté-  
parc 5-eserine-mais 6-irenee-tea 7-manger-rn-arc  
8-osee-garantir 9-li-aine 10-nue-po 11-nid 12-lo  
13-rare-mo 14-aras-as 15-titre-net 16-beau-erige  
17-tire-lu 18-energie 19-en 20-errer 21-amena  
22-ra-nap 23-citation 24-serin-il 25-acre-dos

Trouvez les chiffres:

2	9	4
7	5	3
6	1	8

## ATTENTION

Nous invitons tous les enfants de 12 ans et moins à nous faire parvenir une courte histoire accompagnée d'un dessin de leur création. Chaque mois nous publierons le meilleur envoi. N'oubliez pas d'indiquer le nom, l'âge et le degré scolaire de l'enfant. Envoyez votre participation à: Yolande Perron C.P.35 Val-Brillant

A

VENDRE

## André D'Amour enr.

**ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN**  
**SPÉCIALITÉ: CAUFFAGE ÉLECTRIQUE**  
11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT  
**742-3259**



## Valenciel Inc.

Poste de  
conditionnement

Semences  
Pédigrées



**742-3405**

# nous et...

## LES PETITES CREANCES

Vu le coût assez élevé de représentation par avocat devant les tribunaux et aussi dans le but de décharger les salles de cour qui étaient un peu encombrées, le gouvernement a fait voter au début des années 1970, la "loi du recouvrement des petites créances". Une petite créance, disons-le tout de suite, est une réclamation de \$500.00 ou moins. Cette somme peut originer soit d'un contrat (même verbal, cependant, il est plus difficile d'en faire la preuve étant donné qu'on a pas fait de papier) ou d'un délit (ex. Votre voisin vous brise un piquet de clôture, même sans intention malicieuse). C'Est aussi une créance qui doit être due par un résident du Québec. Précisons aussi que seul un individu (i.e. une personne physique comme vous et moi) peut se prévaloir de cette loi. En effet, une compagnie ne peut réclamer une somme de \$500.00 ou moins devant cette cour. Elle doit aller devant les tribunaux ordinaires. Cependant, au cas où une compagnie poursuit un individu devant les tribunaux pour \$500.00 ou moins; l'individu poursuivi peut demander au juge de faire envoyer la cause devant le tribunal des petites créances. Il est à noter qu'une compagnie possède une personnalité indépendante, une existence propre à elle qui n'est pas celle de ses membres. Il ne faut pas confondre avec un commerce enregistré qui s'identifie à son ou ses membres (ex. un épicier faisant affaires sous une raison sociale enregistrée peut se servir de cette loi pour réclamer des comptes impayés).

Il existe quelques matières où on ne peut pas, même s'il s'agit d'une somme de \$500.00 ou moins, se prévaloir de cette loi. Les cas les plus importants sont les demandes de pension alimentaire, les réclamations de rentes ou encore les poursuites en diffamation (écrits ou paroles injurieuses). Mentionnons qu'on ne peut diviser le montant que l'on veut réclamer pour bénéficier de cette loi: par exemple, si on vous doit \$800.00; vous ne pouvez aller aux petites créances et réclamer \$400.00 en 2 fois. Mais il vous est permis de réduire votre réclamation. Ex. on vous doit \$600.00 et vous décidez de réduire à \$500.00 pour pouvoir bénéficier de cette loi. Vous devez toutefois mentionner ce fait dans votre requête.

à suivre  
Anne de Billy

### GENEREUX DONATEURS

M. Mme Charles-  
Eugène Pelletier

Raymond Santerre

M. Mme Jacques  
Nicol

Un don anonyme

MERCI

### ATTENTION:

Cette année, les mises en nominations au postes de conseillers auront lieu, pour les deux municipalités:

DIMANCHE le 19 octobre 1980

Si des élections sont nécessaires, elles auront lieu:

DIMANCHE le 2 novembre 1980

Voici la liste des conseillers sortants:

#### Val-Brillant:

Siège no 1: Vallier Côté (sortant)  
no 2: Thérèse Couture (démission)  
no 3: Jean-Guy Gagnon (démission)  
no 4: Jules Michaud (sortant)  
no 5: David Perron (sortant)

#### St-PIERRE DU LAC

Siège no 1: Gérard Ouellet (sortant)  
no 2: Lucien Côté (sortant)  
no 3: Donia Michaud (sortant)

# edito · loisir

## LES LOISIRS DE DEMAIN

Le monde du loisir se subdivise en trois dimensions distinctes, soient les activités culturelles, les activités de plein air et les activités sportives. A Val-Brillant, dans le monde du loisir où en sommes-nous et où allons nous?

Au niveau des activités culturelles, plusieurs organismes s'en préoccupent. On peut nommer la Cédrière qui produit un théâtre d'été, le Cercle des Fermières qui voit à la formation de ses membres en activités culturelles diverses; le Club de l'Age d'Or qui organise des soirées récréatives pour ses membres et le Comité des Loisirs qui s'occupe de Carnaval, Festival et soirées récréatives. Comme on peut voir, le dynamisme des gens de Val-Brillant, au niveau culturel ne fait pas de doute. Toutefois il demeure que certaines parties de la population ne sont pas touchées (ex: les jeunes), que plusieurs activités culturelles ne sont jamais abordées. Pour corriger ces lacunes il serait souhaitable que les diverses organismes qui se préoccupent du domaine culturel se rencontrent et

discutent ensemble de leurs orientations respectives.

Au niveau des activités de plein air, on peut dire que Val-Brillant, est un endroit idéal pour ceux qui aiment pratiquer ces activités que ce soit la raquette, le ski de fond, le cyclotourisme, la voile etc. Au mois de mars dernier plusieurs citoyens se sont réunis et ont décidé de former un club de ski de fond, après discussion il fut décidé qu'au lieu de restreindre les membres à une seule activité, il serait plus intéressant d'avoir un club qui permettrait la pratique de plusieurs activités de plein air. Le regroupement fut donc baptisé du nom de "Club de plein air les baladins". Ce premier pas accompli, il s'agit maintenant que le club définisse ses orientations de façon claire afin que le développement soit harmonieux.

Pour ce qui est des activités sportives, aucun organisme chez nous ne s'est jamais vraiment préoccupé de développement. Le Comité des Loisirs a pour sa part contribué à la mise en place et à l'entretien de certains équipements sportifs, cependant peu d'efforts ont été mis sur la programmation d'activités sportives ou sur la formation de clubs sportifs. Les principaux problèmes qui en découlent sont l'absence de support à l'organisation sportive au niveau des jeunes, l'absence presque totale de clubs sportifs de participation et de compétition. Il ne s'agit pas ici de lancer la pierre à qui que ce soit, nous savons qu'à Val-Brillant le principal problème a toujours été les équipements. Maintenant que le problème des équipements est moins important il est à prévoir que l'on mette l'accent sur le développement.

Le Ministère du Loisir faisait connaître dernièrement son livre blanc sur le Loisir, on sait qu'un livre blanc est l'énoncé de futurs politiques gouvernementales or une de ces politiques est que chaque municipalité devra élaborer un plan triennal de développement au niveau du Loisir. Il est temps d'y penser!

André Bélanger



**VENEZ FAIRE UN TOUR**

**DECORATION INTERIEURE**

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS  
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

**DECORATION AMOURS INC.**

**742-3736**  
**VAL-BRILLANT**

**JUSTE POUR VOIR**

# les sports

## PROJET PATINOIRE COUVERTE

Suite à une réunion d'information regroupant les membres des deux conseils municipaux, les directeurs des Loisirs et les gens intéressés à apporter leur collaboration et à donner de leur temps et de leur connaissance pour la collectivité, un comité a été formé avec mandat de monter un dossier sur l'évaluation des coûts de construction et d'opération d'une patinoire couverte à Val-Brillant.

Les besoins d'une telle structure à Val-Brillant sont bien connus et endossent largement la formation d'un tel comité. Les vailants qui ont accepté de se pencher sur ce dossier sont: Marcel Auclair, Léopold D'Amours, Louise Bérubé, Raynald Coté et Marc Turcotte.

A la lumière de leur étude, les conseils municipaux devront prendre une décision pour l'acceptation ou le refus du projet. De plus à cette réunion il fut aussi question du projet marina et d'un plan d'ensemble qui permettrait le développement de la vocation touristique de Val-Brillant.

Jean-Guy Boulianne

## LES VOIX DE LA VALLÉE, VAL-BRILLANT SERA LÀ!

Une manifestation encore jamais vu dans la région organisée et donnée par les gens de la région.

Et effet un magnifique concert sera donné à l'occasion de la fête de Noël et ceci à Causapscal à Sayabec et A Amqui les 7, 14 et 21 décembre respectivement, dans les églises. Organisée par les voix de la vallée cette manifestation regroupera plus de 300 participants venant de toute la région. Ce sont les gens de toutes les chorales des paroisses de Matapédia à St-Damase ainsi que les voix de la vallée accompagnés de l'Harmonie St-Jacques de Causapscal.

Val-Brillant sera là avec ses 30 personnes de la chorale, classée parmi les meilleurs de la région. Le but premier de cette manifestation est de venir en aide aux paroisses qui ont des difficultés d'organisation de chant à leur église.

Par là nous voulons sensibiliser toute la population de la région au travail que ces gens accomplissent et démontrer que la quantité peut aider énormément les organisateurs d'une chorale paroissiale.

Nous voulons aussi venir en aide financièrement aux chorales afin qu'elles puissent se procurer les livres de chants nécessaires à leur fonctionnement parce que les profits de ces récitals reviennent directement aux choristes ou aux chorales selon le cas. Nous vous invitons donc à encourager nos gens de la chorale lorsqu'ils vous offriront un billet pour le concert et bonne soirée.

Les voix de la vallée  
Par Jean-Guy Boulianne.

## UN RECORD?

DIMANCHE, 28 SEPTEMBRE 1980 il y a eu première bordée de neige. Il en fut fait de gros bonhommes de neige durant la journée dont l'un d'eux mesurant 7'8" de haut, il fut fait par les enfants Picard. Elizabeth L.

## GARAGE Jacques Levesque

— TUNE UP —  
— TRANSMISSION —  
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE  
VAL-BRILLANT  
742-3785

A VENDRE

## Hôtel Val-Brillant

L'ENDROIT POUR SE DETENDRE

- BAR SALON
- TABLE DE BILLARD
- CHAMBRE ET REPAS COMPLET

Air climatisé 742-8304 742-3264

SALUT  
LES  
FILLES

## HISTORIQUE...(suite)

Le 13 août 1970, à une assemblée régulière, la secrétaire fait état des coûts du cinquantenaire du Cercle qui a eu lieu le 2 août 1970, \$20,40 tels furent les déboursés et Mme la Présidente ne tarit pas d'éloges envers les organisatrices qui ont réussi une fête merveilleuse pour un coût aussi minime. (Messe à l'Eglise, réception et soirée récréative).

Il y eut une époque à Val-Brillant pendant laquelle plusieurs incendies importants furent enregistrés: le Couvent des Soeurs du St-Rosaire, la salle paroissiale ainsi qu'un entrepôt. Les Fermières perdirent dans un de ces sinistres les volumes et la vaisselle qu'elles possédaient. Afin de remplacer ce qu'elles avaient perdu elles firent raffler, soit un couvre-lit, soit des coussins qu'elles avaient d'abord confectionnés.

Le 14 octobre 1971, Mme J.-Bte D'Amours est élue présidente en remplacement de Mme F.X. Michaud. Le 13 août 1973, on décide d'appuyer le projet d'un centre communautaire et l'on vote un montant de \$100,00. Le 10 juillet 1975, première assemblée dans le nouveau local qui regroupe en plus du local des Fermières, salle municipale, bureau de secrétaire et Caisse Populaire. Une belle réalisation et un bel exemple de coopération. Maintenant installées dans de nouveaux locaux les Fermières sont en mesure de recevoir les 200 volumes que le Conseil des Arts du Canada leur accorde.

Après 6 ans à la présidence, Mme J.-Bte D'Amours est remplacée par Mme Madeleine Bérubé qui décéda pendant son règne à la présidence. Soulignons aussi le décès de Mme Madeleine Rioux alors qu'elle était secrétaire du Cercle. Ce fut des départs douloureux.

Parlons artisanat... Sur une période de 3 ans, il fut confectionné 190 catalogues, 24 nappes, 2 tapis de chenille, 34 tapis indien, 53 couvertes de bébé, 29 ponchos, 60 couvre-lits, 81 verges de napperons, 144 verges de tentures, 375 verges de laizes et 12 verges de tissu à robes sur les métiers des Fermières. La Caisse Populaire fut probablement

impressionné par ce beau travail et fit un don de \$500.00 pour l'achat d'un métier de 60 pouces. Bravo et merci!

Soulignons en terminant cette initiative de nos Fermières. En cas de feu, 14 dames donnent leur nom pour prendre chez-elles des pensionnaires de la résidence "Villa mon Repos".

Sitôt un projet réalisé un autre naît et comme la vague qui succède à une autre on reprend souvent les mêmes projets: une chorale à former, un festival à organiser, un comité à mettre sur pied et un soixantième anniversaire à fêter vers le 16 août 1980.

Que de chemin parcouru depuis 60 ans grâce à toutes ces vaillantes fermières. Le cercle a progressé sous la direction de présidentes éclairées, avant-gardistes et habiles. Nous sommes conscients de la somme de travail qu'il leur a fallu abattre pour mener à bien autant de réalisations. Nous formulons des vœux pour Mme Rita Pelletier notre actuelle présidente: un long règne entouré de personnes responsables et de fermières avouées.

Souhaitons qu'il y ait encore longtemps des Cercles des Fermières, ils y sont d'une grande utilité, cela ne fait aucun doute.

Gilberte C. Levesque



### SOIREE A VENIR

Le Comité des Loisirs s'est penché sur le calendrier de ses soirées pour la fin de l'année.

C'est ainsi qu'on se retrouvera pour fêter la Ste-Catherine avec quelques jours de retard soit le 28 novembre et pour la fête de Noël le 27 décembre et le 2 janvier ce sera la soirée des étrennes.

Le Comité des Loisirs

Jean-Guy Boulianne

\*\*\*\*\*